



Comment, vous n'avez pas dit... « social » ?

par
Alain Laurent



Alain Laurent est philosophe et essayiste. Il dirige plusieurs collections d'inspiration libérale aux Éditions des Belles Lettres. Ses derniers ouvrages sont *L'autre individualisme : une anthologie*, Les Belles Lettres, 2016 et, en 2020, *Responsabilité – Réactiver la responsabilité individuelle*, Les Belles Lettres.



« Distanciation *sociale* » : telle fut sans doute sur le plan sémantique l'une des expressions courantes les plus emblématiques de l'année 2020, en France mais parfois aussi ailleurs. Alors qu'en raison de la pandémie de la covid 19 et pour signifier la nécessité d'une distance de précaution entre les personnes, les termes « sanitaire » ou « physique » étaient bien plus pertinents, c'est celui de « social » qui a été sciemment choisi par le pouvoir politique et médical. Une préférence lexicale fort instructive car de nos jours le recours devenu exubérant au mot « social » est un marqueur qui annonce qu'on est dans le bon camp du Progrès (ou du moins d'un certain type de progrès) et donc du Bien, que l'on participe activement à l'effort collectif pour « faire société ». La décision de dire « distanciation *sociale* » n'est en effet qu'un exemple parmi une infinité d'autres pour illustrer la « socialomania » imprégnant le narratif contemporain rendant compte de notre vie... sociale courante.

Submersion, saturation

Les éléments de langage émaillant jusqu'à satiété l'édifiant « récit » dont nous abreuve chaque jour l'ensemble des médias témoignent de la réalité de cette submersion sans précédent.

Faute de « dialogue *social* » suffisant entre « partenaires *sociaux* », il a fallu mettre en œuvre un « plan *social* », qualifié de « casse *sociale* » par les syndicats qui ont riposté par un « mouvement *social* ». Et cet « ascenseur *social* » toujours plus « en panne », ne contribue-t-il pas à accroître la « fracture *sociale* » qui détruit peu à peu notre « cohésion *sociale* » ? Heureusement, pour préserver ce « modèle *social* » que le monde-entier-nous-envie (selon la formule rituelle), nous pouvons compter sur la construction de nouveaux « logements *sociaux* » favorisant la « mixité *sociale* » et renforçant par suite le si précieux « lien *social* ». Et aussi, tout en veillant à préserver les « acquis *sociaux* », sur l'extension de la « couverture *sociale* » et l'augmentation des « prestations *sociales* » et autres « aides *sociales* » – qui en plus de combattre la « souffrance *sociale* », permettront de maintenir la « paix *sociale* » dans les « quartiers » où le déploiement de « travailleurs *sociaux* » supplémentaires réduira l'« exclusion *sociale* ».



Des exemples semblables pourraient assurément être multipliés à l'infini – et l'on y reviendra d'abondance plus avant. Mais notons d'emblée que cette omniprésente et redondante élection du mot « social » en providentielle appréhension ou solution des problèmes dans nos sociétés ne date pas d'aujourd'hui et ne se limite pas à la France (où elle atteint toutefois un paroxysme). C'est ainsi que dès 1957, l'économiste et philosophe Hayek avait pointé le phénomène dans un article titré « Qu'est-ce qui est "social" ? Qu'est-ce que ça signifie ? »¹. Il y constatait une inflation de l'emploi du mot en Europe mais aussi outre-Atlantique, accompagné d'un glissement accentué et idéologiquement orienté de son sens. S'il souscrivait à sa signification originelle, comme dans « structures sociales » ou « forces sociales », Hayek s'alarmait de voir ce vocable se vider de son acception traditionnelle et être doté d'une « élasticité illimitée ». Et, avec une remarquable prescience, relevait qu'il était l'objet d'une « incantation magique » pour signifier le « moralement bien ».

Pourtant, en matière de « Hors du social, point de salut », Hayek était très loin d'avoir tout vu. Car depuis, surtout à la fin du XX^{ème} siècle et plus encore dans les premières décennies du XXI^{ème}, l'exubérance inflationniste de la convocation du mot *social* et l'extension continuelle de ses champs d'application ont, sous l'impulsion du progressisme ambiant, pris un tour exponentiel unique en son genre. Pratiquement tout et n'importe quoi peut désormais être qualifié de *social* ou placé sous son signe, avec une connotation positive (avec quelques notoires exceptions : « jalousie *sociale* » ou « fraude *sociale* » n'ont guère bonne presse...) et une sorte de fixation jousseuse. Nous voici définitivement entrés dans l'ère du *social* dans tous ses états : du tout-*social* à tout prix.

Comme il en a été pour la distanciation sanitaire ou physique, le terme *social* est volontiers mais abusivement préféré à d'autres dans nombre de cas : ne conviendrait-il pas parfois plutôt de parler de « justice économique » que de « justice *sociale* », d'« abus de biens économiques » plutôt que d'« abus de biens *sociaux* » et les

¹ Titré « What is "social" ? What does it mean ? », ce texte a été reproduit en 1967 dans les *Essais de philosophie*, chapitre XVII (Les Belles Lettres, 2007).



incontournables « réseaux *sociaux* » ne sont-ils pas avant tout des réseaux de connexion ? Pourquoi les entreprises ont-elles un « siège *social* » et non pas juridique ? Les trop fameux « mouvements *sociaux* » ne sont-ils pas tout simplement des grèves et un « plan *social* » autre chose qu'une mesure de licenciement collectif accompagné ? Mais non, il faut absolument partout mettre du *social* !

Dès que *social* a commencé à devenir envahissant et être connoté d'interventionnisme étatique prétendument chargé d'introduire plus d'égalité entre les citoyens par le biais de ce « social » agissant qu'est la (grande) redistribution, la plupart des formations politiques et bien des courants de pensée n'ont pas tardé à prendre le train en marche et se parer de ce label si bienséant. Premier en date, le catholicisme *social* s'est chargé de traduire la « doctrine *sociale* de l'Église » en acte et organisait les renommées... « semaines *sociales* de France ». À gauche, on célébrait l'avènement de la « *Sociale* » et bientôt de l'État *social* tandis que la « critique *sociale* » affûtait ses armes ; et le *socialisme* qui avait l'insigne avantage de porter déjà le mot magique dans son appellation d'origine s'agrémentait tout de même d'une version *social-démocrate*, qui ne détenait cependant pas le monopole lexical signalant la conversion à la démocratie *sociale*. En effet, aux lendemains de la seconde guerre mondiale, les ordolibéraux allemands mirent en œuvre l'« économie *sociale* de marché », les chrétiens-*sociaux* eurent vite pour compagnons les tenants du « gaullisme *social* » se retrouvant un temps dans les rangs des « Républicains *sociaux* ». Les libéraux allaient-ils rater le coche ? Que non : voici qu'apparut le libéralisme *social* – à ne pas tout-à-fait confondre avec le... *social-libéralisme*. À droite, il se trouva une « droite *sociale* » pour relever le défi, tandis que l'extrême droite ne demeurait pas en reste, avec avant-guerre le « Parti *social* français » et dans l'Italie d'après-guerre le Mouvement *social* italien. Dernièrement, un groupuscule néo-nazi lyonnais ne s'était-il pas baptisé le « Bastion *social* » ?

La frénésie quantitative s'accompagne d'une telle exubérance polysémique qu'on peut en venir à se demander si, à force de s'appliquer à des objets si dissemblables, le terme « social » conserve une quelconque pertinence. Quoi de commun, en effet, entre l'ingénierie



sociale et un bailleur *social*, le tourisme *social* et le contrôle *social*, les réseaux *sociaux* et le SAMU *social*, l'excuse *sociale* et la sécurité *sociale*, le contrat *social* et un filet *social*, le corps *social* et le patrimoine *social*, l'acceptabilité *sociale* et la finalité *sociale* des « entreprises à mission » ?

Tout, pourtant, avait bien commencé pour ce mot, forgé au milieu du XVIIIème siècle pour les meilleures qui soient : rendre compte de l'organisation de la société et de qui règle spontanément ou volontairement les relations entre les individus qui la composent, ainsi que l'envisagent Adam Smith traitant des « passions sociales » dans son *Traité des sentiments moraux* (1759) ou Rousseau dans *Du Contrat social* (1761). « Social » conserve longtemps cette acception proche de son enracinement originel dans le latin « socius » (compagnon, compagnie) dont dérivent « société » ou « association ». C'est en ce sens qu'on parle légitimement de « vie sociale », de l'être humain entendu comme « animal social », de « classes sociales » et un peu plus tard de « sciences sociales » attachées à analyser les « structures sociales ». Et que Tocqueville fera grand cas de l' « état social » caractérisant une société, que Comte inventera la « physique sociale », que Durkheim parlera de « solidarité sociale » – et que plus tard, Raymond Boudon pourra à bon droit traiter de *La logique du social*²...

Subversion, collectivisation

Les choses commencent à changer et se compliquer au cours de la seconde moitié du XIXème siècle, avec l'impulsion donnée par la révolution « sociale » avortée de 1848 puis sa réplique lors de la Commune de Paris en 1871 dont le projet utopique de « république sociale » commence à se concrétiser par l'invention d'une... « marmite sociale », préfiguration de la soupe populaire. En écho à la création du mot « socialisme » par P. Leroux, les débats politiques et idéologiques se focalisent dès lors de plus en plus sur la « question sociale » et les enjeux de la « justice sociale » en se centrant sur la problématique des inégalités (d'emblée discernée par Rousseau). Signe des temps : de simple

² Raymond Boudon, *La logique du social*, Hachette, 1979.



qualificatif qu'il était jusqu'alors, le terme « social » devient aussi un substantif avec ce que le sociologue J. Donzelot dénommera judicieusement « l'invention du social »³. Dans le contexte français du moment et sous l'impulsion du courant solidariste, le champ lexical d'application du terme s'enrichit des « lois sociales », des « droits sociaux », des « assurances sociales » et même de la « dette sociale ».

C'est dans le contexte de la Libération que « le social » connaît une première consécration d'ampleur à la fois lexicale et politique. Le « plan de sécurité sociale » prévu l'année précédente au nom d'une « démocratie sociale » dans le programme du Comité National de la Résistance est institutionnellement acté par les Ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 portant création de la Sécurité sociale. Tandis que les « droits sociaux » se multiplient et qu'entrent en vigueur des politiques de « transferts sociaux » abondés par des « prélèvements sociaux » ultérieurement appelés à connaître une expansion illimitée, une assistance sociale se met en place, qui ne néglige surtout pas de prendre soin des « cas sociaux ». En 1946, un article du Préambule de la Constitution de la IV^{ème} République nouvellement promulguée précise que « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale » (il sera repris mot pour mot dans le Préambule de la Constitution de la V^o République en 1958) : loin de signifier que ces deux Républiques sont immergées dans la société, ce qui relèverait d'un truisme désarmant, « social » en vient désormais à d'abord renvoyer à une action publique prioritairement dévolue à la réduction des inégalités de revenus les plus criantes, et partant, de la pauvreté, la précarité. Bien que ces dernières soient aussi l'objet d'« œuvres sociales » de nature associative (caritatives) ou provenant des entreprises (comité social), « social » implique implicitement que l'aide aux défavorisés doit être moins privée ou personnelle qu'étatisée et collectivisée⁴.

³ Jacques Donzelot, *L'invention du social*, Le Seuil, 1984.

⁴ Créée en 1966, la libérale Association pour la liberté économique et le progrès social (ALEPS, que les lecteurs du *Journal des Libertés* connaissent



Si, en contrepoint de l'épisode de mai 1968, les nouvelles avancées politiques du « social » sont malgré tout le fait de gouvernements réformateurs de centre droit (les « indicateurs sociaux » de Jacques Delors en 1972, l'attention portée à l'« exclusion sociale » par Lionel Stoléru en 1975...), une deuxième consécration du souci du « social » pris dans son nouveau sens survient avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981. En fait, il s'agit même d'un impressionnant grand bond en avant des « avancées sociales » et de leur étatisation, avec prolifération de l'attribution de nouveaux « droits sociaux à ». Dès lors, distribution accrue de « revenus sociaux », fixation de « minimas sociaux » censés jouer le rôle d'« amortisseurs sociaux », « traitement social » du chômage », projets de « TVA sociale » deviendront les marqueurs d'une « politique sociale » tous azimuts promue en totem du progressisme. Tandis que l'État se mue toujours plus en super assistante sociale, on rivalisera d'empressement pour « faire du social » ou « dans le social ». Viendront les beaux jours de l'« économie sociale et solidaire » et de la « responsabilité sociale », et n'importe quel projet de loi sera tenu de s'accompagner d'un « volet social », y compris lorsqu'il s'agit de combattre l'islamisme ! Le Conseil économique est rebaptisé « Conseil économique et social », et voit le jour un « Ministère de la cohésion sociale ». Mais comment financer cette envolée de générosité et de largesses dans des « dépenses sociales » qui mettent à mal les « comptes sociaux » de la nation en finissant par représenter en 2021 le tiers de son budget⁵ ? Cotisations sociales et prélèvements sociaux sont considérablement sollicités et augmentés, et cette irrésistible expansion se traduit entre autres par la création d'une « cotisation sociale généralisée » (CSG), d'une « caisse d'amortissement de la dette sociale » (CADES), d'une « contribution sociale de solidarité des sociétés » (C3S) et même d'un « forfait social » réservés aux entreprises. Ne pas œuvrer en

bien !) s'oppose alors et depuis seule à cette subversion de l'interprétation collectiviste du « social ».

⁵ Un fait relevé par le chroniqueur Jacques Julliard dans *Le Figaro* du 1^{er} mars 2021 : « Si l'on excepte – et encore – les pays scandinaves, la France est le pays le plus "social" sinon socialiste – mot désormais indéfinissable, à la surface du globe ».



faveur de l'extension indéfinie de ces dispositifs ne vaut-il d'ailleurs pas maintenant l'accusation infâmante d'être... « anti-social »⁶⁽⁶⁾ ?

Cette créativité lexicale débridée est de moins en moins limitée au domaine fiscal et a ces dernières années envahi la vie courante où elle bat son plein jusqu'au pittoresque sans retenue, voire à l'absurde – ou l'inquiétant. Outre la célèbre « distanciation *sociale* » dont il a déjà été question, nous avons ainsi eu droit aux « tarifs *sociaux* » (factures d'eau ou d'électricité aux montants indexés sur les revenus, ou carrément gratuites) et dans la même veine, aux « épiceries *sociales* », à l' « hôtel *social* », à l' « eau *sociale* » et un impayable « *social bar* ». Une « mère *sociale* » désigne désormais la mère non biologique d'un enfant adopté. Et de leur côté, les syndicats ont obtenu pour leurs mandants de disposer d'un « sac à doc *social* » (conserver ses « avantages *sociaux* » en passant d'une entreprise à l'autre !) et que soit maintenu un « plancher *social* ». Dans les « quartiers », des « écouteurs *sociaux* » ont fait leur apparition, rejoints sur les plages par des « médiateurs *sociaux* ». Avec la pandémie de la Covid 19 on s'est également mis à parler de la « bulle *sociale* » où chacun s'auto-confine dans l'intimité du cercle familial, mais on peut aussi redouter que soient importées de Chine ces remarquables trouvailles que sont le « score *social* » ou le « crédit *social* » qui contrôlent par l'alliance de l'intelligence artificielle et de la vidéosurveillance le degré de soumission de l'individu aux normes sécuritaires édictées par l'État – avec sanctions policières à la clé. Décidément, on n'arrête pas le progrès... social – ou du « social ».

Socialisation, sociologisation

Rien n'illustre davantage l'éclatement lexical de « social » et sa transformation en mot-valise que l'ambivalence dont pâtissent désormais les termes « socialiser » et « socialisation ». Lesquels peuvent aussi bien, selon les contextes et les perspectives adoptées, renvoyer aux

⁶ Cf. Thomas Guénolé, *Anti-social : la guerre sociale est déclarée*, Plon, 2018.



processus d'apprentissage et d'intériorisation des normes et valeurs de son environnement humain par un enfant qu'à la mise en œuvre politique de l'appropriation publique d'entreprises privées par leur collectivisation ou leur nationalisation – cette seconde acception, qui n'a rien à voir avec la première (et encore moins avec celle que « to socialize » a heureusement conservé outre-Atlantique : favoriser des relations conviviales avec les autres!), témoignant de la captation idéologique croissante du mot « social » par le progressisme .

Mais celle-ci a pris une tournure encore plus prononcée sinon paroxystique avec l'entrée en jeu de la sociologie ou plutôt du sociologisme faisant du « tout-social » le paradigme exclusif de lecture de ce qui se passe dans nos sociétés et l'une des matrices déterminantes du progressisme dans sa version « post-moderne ». Selon cette dernière, c'est bien connu, tout n'est en effet que « construction *sociale* », que ce soit le genre, la « race », la personne humaine, la subjectivité, la responsabilité, et la « construction *sociale* de la réalité »⁷ y a statut de dogme insurpassable. Comprendre : il n'y a pas de donné, rien n'est naturel, nous sommes environnés de « construits *sociaux* » illusoires et fallacieux, forcément produits par des forces impersonnelles occultes et de sournois rapports de domination totalement biaisés, œuvrant au sein de circonstances contingentes et transitoires – tous à naturellement... déconstruire. Mais si nous sommes nous-mêmes seulement les produits de la « fabrication *sociale* des individus », il faut bien voir qu'en plus, un individu humain est intégralement traversé, pénétré par un *social* qui n'existe pas qu'à l'extérieur de lui : il s'insinue à l'intérieur de lui et son intériorité ne se compose que de lui. Car « le social est autant à l'intérieur des acteurs qu'à l'extérieur » assène ainsi le sociologue Bernard Lahire⁸ : au « social » lexicalement consacré en substantif correspond sa substantialisation en entité objective et prégnante sans limite, en même temps qu'un déterminisme social total.

⁷ Cf. de Peter L. Berger et Thomas Luckman, *La construction sociale de la réalité* (1966 /Armand Colin, 2018).

⁸ Bernard Lahire, *Dans les plis singuliers du social*, La Découverte, 2013.



C'est d'ailleurs à la version la plus radicale de ce sociologisme gauchisant que l'on doit le plus récent et fallacieux avatar du terme « social ». Contrairement à ce qui est souvent prétendu, le progressisme n'a pas plus renoncé aux luttes sociales qu'aux progrès supposés « sociaux », et ceci au profit du « sociétal », du multiculturalisme et de la mobilisation en faveur des victimes du colonialisme et de la « suprématie blanche ». Dans le contexte américain du « wokisme » (en bonne voie de transposition en France), il lui a suffi pour cela de racialiser le social et la lutte des classes ou de sociologiser un racial redevenu politiquement correct : bienvenue aux « social justice warriors », ces nouveaux justiciers sociaux défenseurs des « racisés », des « genrés » et autres victimes de la domination sociale du mâle blanc hétérosexuel !

Peu suspect d'ultra-libéralisme exacerbé, l'écrivain Philippe Sollers vient ironiquement lui-même de constater et déplorer les dégâts avec une rare acuité : « Tout est devenu "social" : les plans de licenciement, les réseaux... Dieu même est devenu sociétal »⁹. Mais quand « social » est mis à toutes les sauces et que tout est social, ce terme conserve-t-il encore la moindre pertinence ? Car trop de social tue le social – sauf à le sauver d'urgence en le désidéologisant et le... désocialisant.

⁹ *Le Figaro*, 25 février 2021.